

CHAPITRE III

Quand les Sarrazins furent chassés au-delà de l'Ebre par la rude poigne de Charlemagne, la frontière française fut organisée en marches et le Roussillon divisé en comtés ; or depuis l'an 230 la population de notre région était tout entière convertie au Christianisme et, dans la quiétude assurée par le vieil empereur, les monastères s'élevaient un peu partout : soutiens des pauvres gens, abris pour les malheureux, appuis du pouvoir central, et enfin communautés à la fois religieuses, culturelles et agricoles.

En Septimanie, l'un des plus importants fut, sans conteste, celui de La Grasse. Il possédait des bénéfices nombreux et étendus en Roussillon et Conflent ; Prades et la vallée de la Castellane, en particulier, lui appartenaient ; l'inventaire des biens de ce monastère, dressé en 850 porte l'indication ci-après : « *et allodium de Valle Mosset* ». Plus tard, vers 985, une épître du Pape Jean V en faveur du monastère de Cuxa dit : « *et alodem de Moligio (Moligt) quantum ipso Monasterio pertinet. Item quantum pertinet a alode de Arbuzolos et Planizolos, et inter rivos. Et in villa Mosseto, et in villa Felgaria (1), per fines terminos suos* ». (985 ou 987).

Après Charlemagne, le comté du Roussillon appartient à Wilfred le Velu qui le donna à son frère Mirçon, tandis qu'il céda le Conflent à son deuxième frère, Radulphe.

Vers 1088 ou 1012 la bulle du Pape Sergius IV pro monasterio Cuxanensi dit : « *villare de Calsonos (2), cum suis limitibus, alodem de Molegio et de valle Mosset* ».

A cette époque donc, la *villa de Mosseto* existait, petit village qui se dressait vraisemblablement sur le petit promontoire où s'élevait e la chapelle de Corbiac et l'actuel monastère, au lieu dit lo Pontarró, en face de l'église de *Sant Julia lo Vell* (3). On trouvait à cet endroit vers 1580, quelques ruines et des maisons abandonnées, et longtemps après la fondation de Mosset actuel il est encore question du vieux Mosset ; ainsi un acte de 1362 parle d'un nommé *Petrus Petri loci de Mosseto Veteri*, et un acte de 1370, *sive vilagium de Mosseto veteri*.

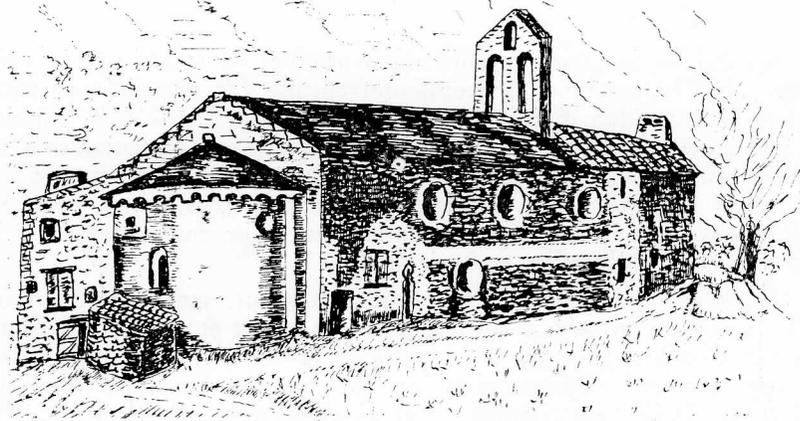
(1) Ancien hameau de Falguère au S.O. de Campôme.

(2) Villare Calsonos désigne un hameau qui devait se trouver sur l'emplacement actuel de l'Ermitage de St. Jacques de Calahons, au Nord de Catllar.

(3) On voit encore sur la rive droite de la Castellane à 2 km. en aval de Mosset, près du mas St. Julien, les ruines de St. Julien le Vieux ; un acte du 15 décembre 1578 précise la situation du Pontarró : « *Johannes Claves brassarius de Mosseto, vendo, monasterio Beate Marie de Corbiacho, campum loco vocato la Vinyassa,confronta ab oriente quodam corrigo sive torrente vocato del Pontarró de Corbiach... cum itinere veteri quod itur ad potem sancti Juliani* ».

Un autre acte de la même époque cite : « *in se unum jornale terre arendi vel circa confrontati ab or cum ten dicti monasterii (Corbiac), a mer cum flumine Castellan, ab occ. cum corrego sive torrente del Pontarro et ab acq. cum quodam itinere, dicto Monasterio* ». (C.R. Alart, Vol. 13 C., p. 293).

Ce torrent passe au pied Ouest de Corbiac ; là était Mosset le Vieux dont les gens passaient le pont de St. Julien pour aller à leur église.



CHAPELLE DE CORBIAC

Des notables choisirent par testament, bien après 1370, leur sépulture à Corbiac au vieux cimetière de Mosset, ainsi le notaire Laurent Fabra demande à être enseveli au cimetière de Sancta Maria de Corbiach où sont inhumés ses ancêtres (20 octobre 1566), de même le 20 février 1556, Johan Vedrinyans, notable, exprime sa volonté d'être enseveli *al sementeri de la Verge Maria de Corbiach ahont los meus pare y mare sont enterrats*.

Il ne reste aujourd'hui de tout cela que le vieux monastère avec son clocheton à deux baies, sa grosse tour trapue coiffée d'ardoises et quelques pans de murs de Saint-Julien-le-Vieux, sur la rive droite de la Castellane.

Ainsi que Mosset-le-Vieux, ont disparu, dans la vallée, les hameaux de Cruelles, de Falguère, de Fornols, dels Abellas ; ainsi disparaissent, aspirés par les cités mangeuses d'hommes et d'énergie, les petits villages de nos montagnes ; ainsi Mosset qui comptait 1.330 âmes vers 1834 n'en a plus que 420 environ en 1948, et un peu moins en 1953. On ne trouve aucun acte indiquant à qui revient le fief de Mosset après les moines de Cuxa ; il semblerait que, pour un temps assez court du moins, il dut faire partie du domaine des Chevaliers de Corbiac dont le berceau familial semble bien être le domaine sur lequel se dresse le vieux monastère dont les murs épais ont défié les outrages du temps. Il faut connaître la belle légende de la chapelle qui précéda la construction du moutier sur l'emplacement probable d'un château du même nom.

En ce temps-là s'élevait, sur le petit plateau qui domine en ce lieu la Castellane, un beau figuier. Chaque jour, à la même heure, un vieux corbeau venait s'y poser. Ce manège finit par attirer l'attention de deux bergers du voisinage qui s'approchèrent curieux et furent stupéfaits d'apercevoir une sorte d'autel rustique formé par l'enfourchure de l'arbre, une petite vierge en bois, assise, tenant l'Enfant Jésus. Ils la prirent

avec respect et la portèrent à Catllar, à la vieille chapelle de N.D. de Riquer. Or, quelques jours plus tard, les deux bergers étonnés voyant le corbeau revenu sur le figuier, retrouvèrent l'image sacrée à la même place. Frappés d'étonnement, puis comprenant la volonté divine, ils firent appel à toutes les bonnes âmes des environs et, sur l'emplacement même du figuier, bâtirent la chapelle qui fut appelée de Nostre Dame de Corbiach (*corbus* : corbeau). Là fut vénérée, pendant des siècles, par des fidèles de la vallée, la petite vierge recueillie sur le figuier.

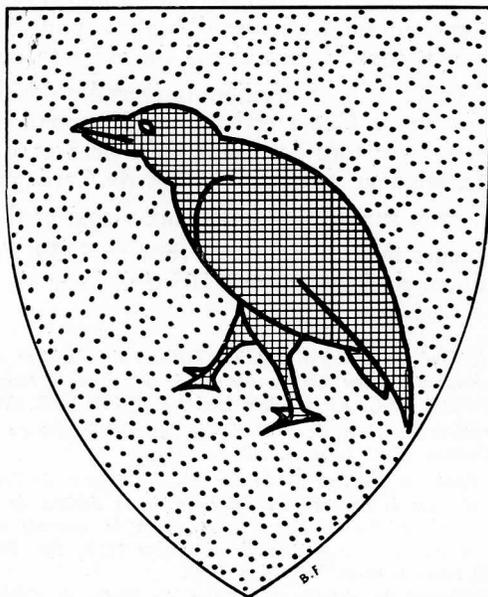
Il y a encore sur le toit de la tour du monastère, un petit figuier vivace, bravant le temps, que ma tante de Corbiac appelait, comme l'avaient fait les vieux, *la figuèra del corb*, et quand j'étais jeune, on distinguait encore, sur les murs des chambres, des corbeaux peints.

Mon grand-père (4), propriétaire de Corbiac, fit porter la petite Vierge primitive à l'église de Mosset, où elle se trouve encore.

Les chevaliers de Corbiac avaient comme armes la croix patriarcale avec un corbeau de chaque côté. (Vieille cloche d'Arboussols) (5).

(4) Ruffiandis Jacques Gaudérique, né le 1er mai 1823.

(5) Un acte du 18 décembre 1260 qui confirme à Bernard de Castillo de Villafrancha deux manses à Campôme et le tiers d'une dime à Fornols et une redevance à *Crossels in termino de Moligio*, porte comme témoins *Bernard de Curbiacco Berengario Jaufredi de Paracollibus et Guillemi de Curtibus*. (C.R. Alart, chapitre X, p. 398).



ARMOIRIES DE CORBIAC

Leur famille dut quitter de bonne heure la vallée de la Castellane pour s'établir à Vinça où les archives signalent en 1821 un chevalier Bérenger de Corbiac, un Arnaud de Corbiac qui fut abbé de Saint-Martin-du-Canigou en 1303, et permit à Guillaume de Nouvelles de construire à Vernet les premiers bains le 13 mars 1309 ; on trouve encore un Bernard de Corbiac qui mourut en 1350 (6), puis son fils, dernier de la lignée qui mourut damoiseau de Vinça. On cite enfin, parmi les troubadours roussillonnais, un Pierre de Corbiac qui a laissé quelques ouvrages réputés en son temps (7).

Comme eux durent s'éteindre, à peu près à la même époque, les seigneurs de Brèses, encore aujourd'hui hameau de Mosset, et dont on trouve, en 1176, un Guillemi de Brédis comme témoin dans un contrat d'Adhémar de Mosset, en 1233, un Pierre Raymond de Brèses et son fils Guillem, propriétaires d'une dîme à Paracolls (8), en 1315 un Géraldi de Brèses, puis en 1370 un Guillemi de Brèses et la race semble éteinte, du moins elle ne laisse plus de traces dans la région.

Le hameau de Brèses qui en 1872 comprenait six ménages et 27 habitants ne compte plus aujourd'hui que trois familles.

* *
*

Si les destinées de la *villa Mosseto* sont obscures de 1012 à 1165, à partir de cette dernière date nous sommes en pleine certitude historique (9). Le fief de Mosset ainsi que ses dépendances : Tour et Bastida de Mas Cardà sont achetés en 1165, en même temps que quelques forteresses du Conflent, au roi Alphonse d'Aragon, pour 300 deniers, par Pierre de Domanova, sous la suzeraineté du vicomte de Castelnou.

Cerdàna de Rodès, fille et héritière universelle de Pierre de Domanova, épousa le baron de Canet et leur fils Raymond reçut confirmation de suzeraineté avec tous les biens, bénéfiques et droits rattachés, de Nunyo-Sanche, seigneur du Roussillon et de Cerdagne, en 1225.

Par la suite, cette suzeraineté passa aux vicomtes d'Ille.

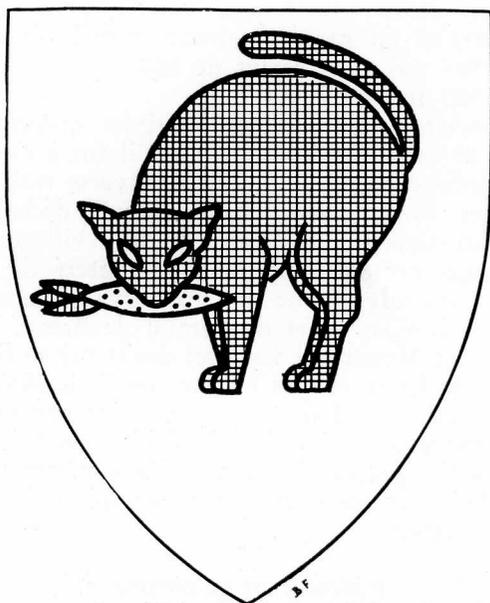
Comme seigneurs du lieu nous trouvons en 1139, Arnald de Mosset, en 1140 Guillem de Mosset, en 1163 Adhémar de Mosset, baron

(6) *Ego Bernardus de Corbiaco Domicellus filius Guillemi de Corbiaco militis q^o teneo pro Dom Rege in feudum terciam partem decime de Vinciano et terminorum eiusdem et Idus Novemb. anno M. CCC. XVII. (liber feudor c. f^o 109) (C.R. Alart, vol. 13 p. 64)*

(7) Un livre des bénéfiques de Vinça de 1750 cite *lo Benefici fundat en la Iglesia de Vinça per Bernat de Corbiac*. (C.R. Alart, vol. R, p. 139).

(8) *Pere Ramon de Bredes y Guillem de Bredes son fill i pere de Foliano venen a Joan de Conillach y als sens la tercera part dal terso de la decima de Paracols y de son terme de Sta. Maria de Moltig, loqual terso es en la senyoria del Senyor Guillem de So. Consta ab acte pres a 4 ides de decembre 1233. Per Ramon sancii notari.* (Alart, *Cartulaire Roussillonnais*, Vol. 9, p. 500).

(9) Sur l'emplacement actuel du château de Mosset dit *Podio de Curts ou Curtis*, devait se trouver un village vers 1608, car un acte dit : « *Stabilimentum factum per dominum Raymundum abbatem Bernardo Peyriano de uno manso quod est in valle Mosset in villa de Cortis - XII Kal Januarii anno nons regnanto Philippo* ». (Alart, *Cartulaire Roussillonnais*, vol. 21, p. 303).



ARMOIRIES DE MOSSET

de Caladroher, qui fit hommage le 1er juillet 1168 à l'évêque d'Urgell, Arnald de Perexens, pour l'honneur d'Ayguetebia ((10).

En 1242, Arnald de Mosset figure comme témoin avec Raymond de Petra-Pertusa, dans l'hommage rendu à Amalric, vicomte de Narbonne, par Pierre de Fenollet (11).

Un deuxième Adhémar de Mosset qui était déjà seigneur de Nefiach, reçut ce fief en 1274 (12) ; son fils prénommé comme lui céda, par acte passé à Perpignan, chez Masdemon notaire, le 5 janvier 1300, aux habitants de Molitg-Campôme, comme signe de reconnaissance, dit-on, à la nourrice d'un de ses enfants, les eaux de la rivière de *Kastelan*, pour l'arrosage de leurs terres, moyennant une redevance annuelle de 20 livres payables le jour de Noël. (Archives Mairie de Mosset).

(10) En 1176 Adhémar de Mosset fait un don à la Milice du Temple (C.R. Alart, vol. VII). Dans l'acte de paix et trêve jurées le 2 octobre 1217, figurent les signatures de G.B. de Paracollis, Ademarus de Mosseto et B. de Brédis (Alart, C.R., vol II, p. 285). C'est en 1217 qu'est mentionné pour la première fois le hameau de la Carole ou Cerolo, encore habité aujourd'hui. Carola ou Cerola : de *Cer* (pierre), *ola* (gouffre rond) : il y a la Carole un gouffre circulaire creusé dans la pierre par la chute d'eau de la Castellane.

Parmi les chevaliers qui se trouvaient aux côtés du roi d'Aragon à la bataille de Las Navas de Tolosa du 16 juillet 1212, il y avait Sancho, comte du Roussillon, G. de Castellnou, Aymar de Mosset (sans doute Adhémar), Andrés de Castel Rossellon, Guillem de Cabestany, Remon de Torellas, Tomas de Lupian, Ramon de Canet. (C.R. Alart, page 282).

(11) Arnald de Mosset épousa Saurimonde, veuve du seigneur de Castell Rossello, puis veuve une deuxième fois d'Ermengaud de Vernet. Elle ne fut donc pas victime de ses amours avec Guillem de Cabestany, le troubadour, comme le prétend la légende.

(12) Acte de donation d'Adhémar de Mosset au Temple (C.f. 123) : *1176 regnante Ludivico-Notum sit omnibus quod ego Ademarius de Mosseto spontanea voluntate dono et trado Deo et Ste Milicie Templi JbVlumm et fratibus presentibus et futuris omne baulo dium quod habui pro matre mea Guillema in valle Mosseti, un villari de Corts, et in villari de Pujolo aut etiam in omni valle jamdicta sed tali quoque conventu quod si ego obiero sine legitimo herede* ». — Témoins : Guillemi de Mosseto, Guillemi de Bredis... (Cart. du Temple, p. 123).

C'est là l'origine du canal d'arrosage actuel dit *rec de Molitg*, reconstruit en 1818 qui, depuis plus de 600 ans, a décuplé la valeur des quelques 14.580 ares qu'il bonifie.

Nous ne parlerons pas ici, des multiples querelles, bagarres et procès auxquels ce canal a donné lieu ; car il fut à l'origine, attribué uniquement à Molitg-Campôme, quoiqu'il traverse trois kilomètres du *régatiu* de Mosset. Enfin, toute l'agitation qu'il déchaîna fut calmée par un accord intervenu en 1721 entre les trois villages qui signèrent, le 15 juin, le règlement d'arrosage encore respecté de nos jours. En 1315, Adhémar reconnaît comme son suzerain Guillemo de Canet, en présence de Pétri de Castello et de Géraldi de Brèses. En 1318, nous trouvons Guillem de Mosset qui vend ses droits sur ce fief à Guillemet de Narbonne, lequel les revend au roi Jacques II de Majorque en 1330.

Ainsi ce territoire passe de mains en mains par vente ou succession ; à cette époque on était très loin évidemment de la conception moderne du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; on était alors en pleine féodalité avec ses coutumes et ses lois qui nous paraissent aujourd'hui hors nature.

**

Il ne semble pas que Mosset ait eu comme cité, une grande importance avant le XIV^{ème} siècle ; il dut s'installer auprès du château actuel, par nécessité défensive, aux environs de 1315 (13).

Un acte du 6 juin 1267 parle déjà de cette forteresse : « *in valle Mosseto et in termino Castris de Mosseto que vallis et castrum, etc.* » (Alart, *Cartulaire Roussillonnais*) ; il était, à cette date, solidement établi sur l'éperon rocheux qui domine à l'Est le torrent de Coma Gelada, au Sud la Castellane et que les vieux parchemins désignent : *Podio de Curts*. L'acte de vasselage (14) d'Adhémar de Mosset de juillet 1315 dit : « *Castrum de Mosseto situm et edificatum ac positum in podio de Curtis* ». Un acte de 1329 dit encore : « *en lo Castell et vall de Mosset et en la Bastida de Mascardà* » ; enfin, un acte de 1370 signale : « *Castrum nostrum de Mosseto et Bastidam de Mascardano* ».

Le village dut s'entourer de fortifications commandées par la masse altière du château, avec tours d'angle dont deux sont encore visibles, et portes au nombre de quatre qui existent toutes encore. Elles sont au point d'accès des principaux chemins : Portal de Sancta-Madeleine, anciennement Portal d'Avall, donnant sur la route de Prades, portal de Coma Gelada, vers Sournia, portal du château, vers Rabouillet et Montfort, portal de France, vers le col de Jau.

En l'an 1390, les Français du comte Bernard d'Armagnac tentèrent par surprise un coup de force sur Mosset. Ils furent accueillis derrière les murs de la ville et repoussés avec de fortes pertes (15) ; ces

(13) Déjà les hameaux actuels de Brèzes et de la Carole, mais combien plus importants, faisaient partie de la cité de Mosset.

(14) Moi, Adhémar de Mosset, fils du noble Adhémar de Mosset, je vous reconnais à vous, seigneur Guillaume de Canet, fils du noble seigneur Ponci de Gardia, le château de Mosset que vous et moi possédons, bâti et situé sur le sommet de Curts. Ides de Juillet 1315. — Signatures : Adhémar de Mosset, Guillaume de Canet, Pétri de Castello, Géraldi de Brèses. (C.R. Alart, vol. B., p. 57).

(15) Bernard d'Armagnac avait des droits à faire valoir sur les biens du roi d'Aragon.



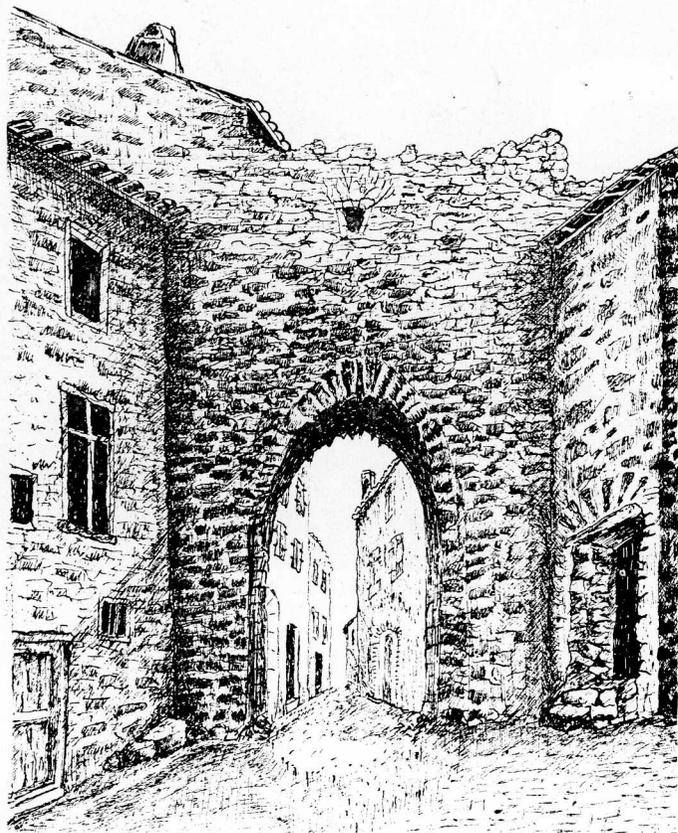
ENTREE DU CHATEAU — Muraille extérieure

fortifications qui faisaient de ce petit bourg une place forte de frontière assez importante, sont mentionnées sans détail dans un acte de 1393 ; le château avait une garnison aguerrie.

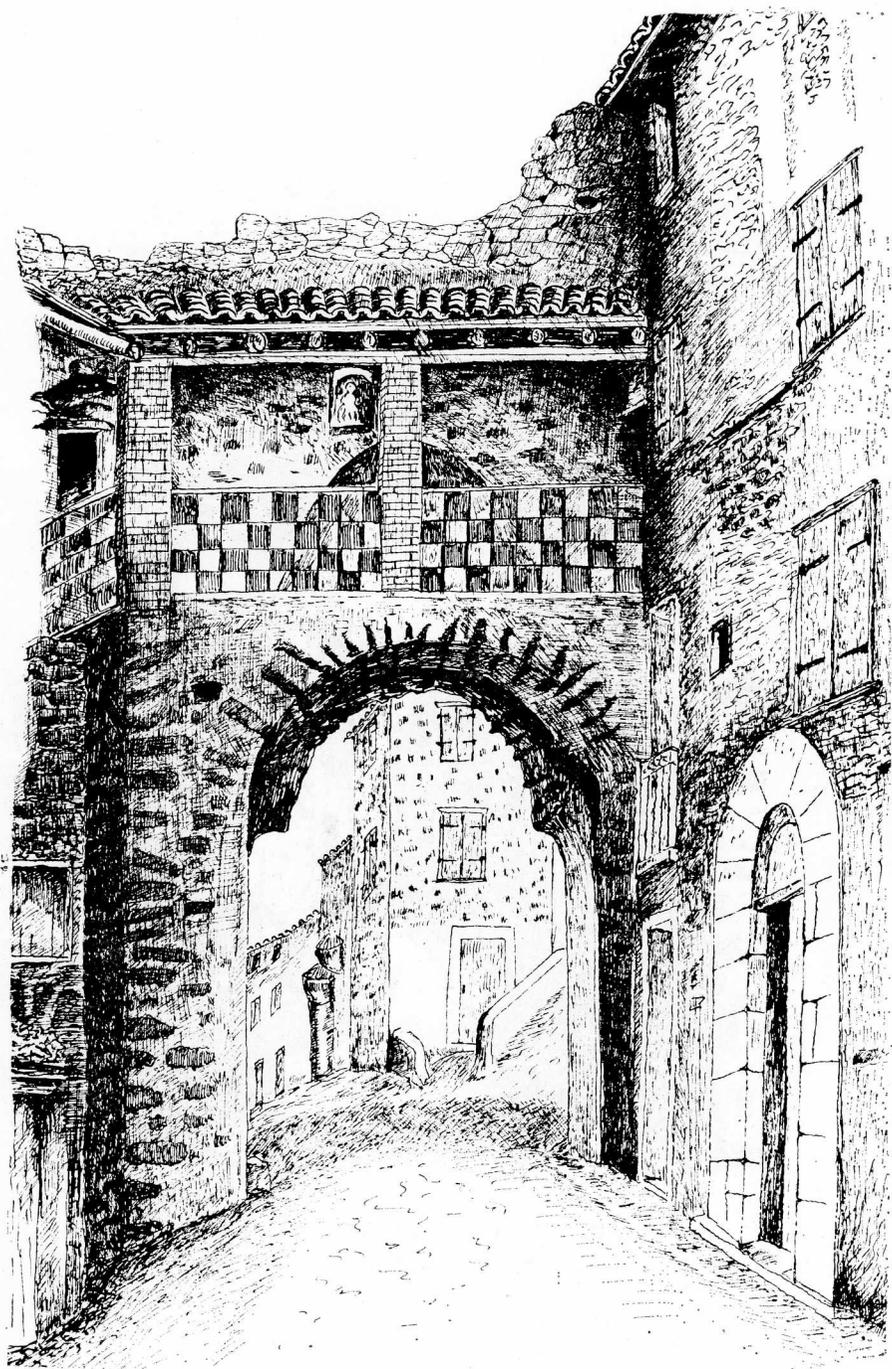
Pendant l'occupation espagnole, cette garnison portée à l'effectif d'une compagnie ne fut pas toujours d'un abord très commode. Le 28 mai 1584, après une assemblée du Conseil général de la communauté, figurent au procès-verbal, comme témoins : « deux soldats de la compagnie de Don François Arena capitaine d'infanterie résidant au château de Mosset ».

Vers 1596, une partie de la population intenta un procès à quelques soldats de la garnison qui étaient accusés de complicité avec les brigands de la région et le capitaine de cette honnête troupe n'ayant pas reçu à temps le bois de chauffage que les consuls devaient lui fournir, fit brûler les meubles et les toitures du château (16). Douces

(16) Le chef de squadra Janot Bellver, détaché à Mosset par le capitaine Moreno, oblige par ses actes les consuls à se plaindre (17 janvier 1595)... « no per ço vos es permes de devastar y arrobinarlo (le château) crémant les enfustaments de la cavalleria y altres intenties de aquell y altres justes de dita casa com feu cada dia... » — Il répond qu'il l'a fait parce que : « los consols de aquesta villa avian acostumat de donarme llenya la que havia manester al Castell y de tot aquest any corrent de 1595, no la man donada... » (C.R. Alart, vol. 13, p. 591).



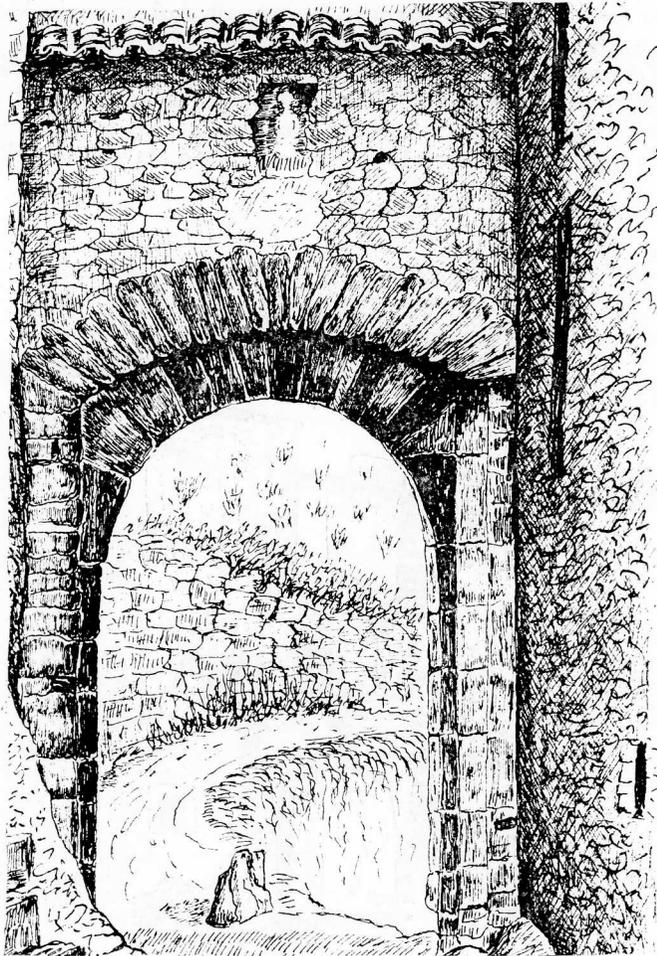
PORTAL DE FRANCE — vu de l'extérieur



PORTAL DE FRANCE
vu de l'intérieur



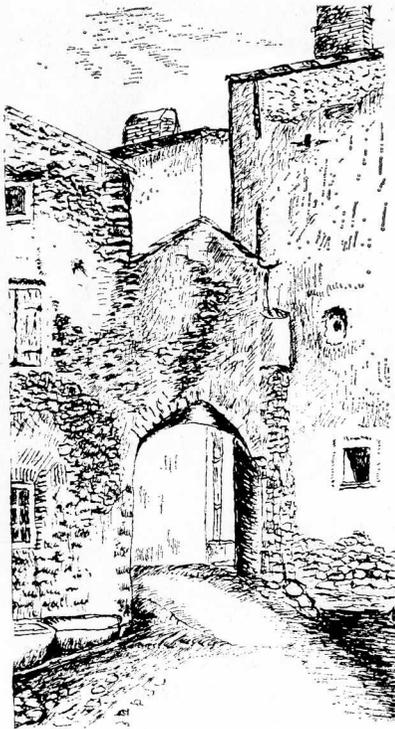
PORTAL DE COMA GELADA
vu de l'extérieur



PORTAL DE COMA GELADA
vu de l'intérieur

mœurs ! En parcourant ces vieilles chroniques, on croirait lire un chapitre de l'occupation espagnole dans les Flandres ; et tout cela explique, en grande partie, le mouvement de révolte qui souleva la Catalogne et le Roussillon en 1640.

Au début du XIV^{ème} siècle, la cour des Rois de Majorque installée à Perpignan avec faste, connut un éclat qui ne fut que passager. Parmi les familiers du roi Jacques, on voyait Adhémar de Mosset qui avait la confiance du souverain. A ce titre, il fut chargé, en particulier, de l'entretien de la nourriture de Philippe, héritier naturel ; cette charge importante valut en 1330, à Adhémar, la baronnie de Mosset ; l'acte d'inféodation signé à ce sujet sera, plus tard, la pièce maîtresse du procès que, durant tout le XVIII^{ème} siècle, la maison d'Aguilar,



PORTAL D'AVALL
vu de l'extérieur



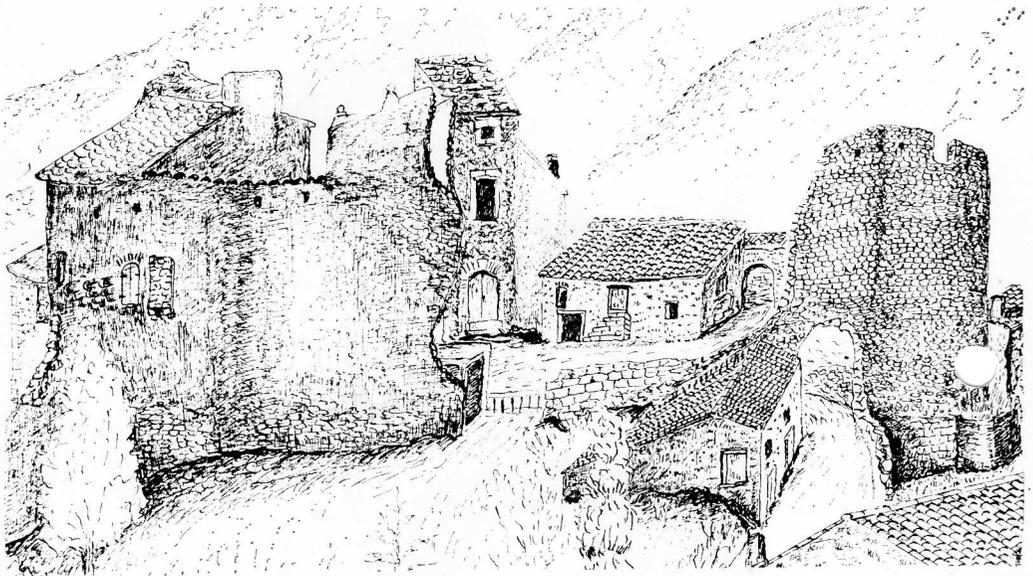
PORTAL D'AVALL
dit de la Madeleine, vu de l'intérieur

suzeraine de Mosset, aura à soutenir contre les consuls de cette communauté qui lui contesteront la propriété des bois et vacants de la ville (17).

Les rapports entre Adhémar et Philippe de Majorque ne durent pas être très cordiaux et peut-être ce dernier eut à se plaindre de l'avarice de son nourricier ; bref, devenu souverain, il fit déférer Adhémar au Tribunal de l'Inquisition, en 1333, en l'accusant de béguinisme. On sait qu'à cette époque, le Saint Office était plutôt brutal dans ses jugements.

(17) « *El rey en Jaume de Mallorca d'una part e lo noble Adémar de Mosset daltra pareren entre ells la cambiera seguent* ». Adémar donne les châteaux et lieux de Montsquieu, de la Rocha, de Nidolères et de Volo. Le roi donne le bois royal de Millars, san Marti de la Riba. 15 des Kal. de nov. 1330.

A cette époque Adhémar était aussi seigneur de Bélestat de la frontière ; à cette époque les grands personnages du Roussillon qui allaient de pair étaient Ferrer de Canet, Pierre de Fenollet, Adhémar de Mosset et l'évêque d'Elne (1347).



ENSEMBLE DU CHATEAU

Le sire de Mosset put sauver sa tête en niant les faits mais aussi en faisant appel à l'autorité du Pape Benoit XII d'Avignon qu'il avait connu quand il était le cardinal Fournier. Après de multiples tribulations, Adhémar et sa femme Berengère, devant l'absence de faits précis, eurent, le 26 avril 1336, indulgence de leurs erreurs « *in articulo mortis* » (18).

Le nom de ce seigneur figure dans un grand nombre d'actes ; il parut en 1342, comme témoin, dans un procès de Majorque contre Aragon ((19). Sa vie fut très agitée ; il eut des démêlés avec le vicomte d'Ille qui vint avec ses troupes ravager la vallée de la Castellane ; en 1347, le vicomte d'Evol, Jean de Solégua, par testament, légua 5.000 sols aux gens de Mosset pour les dommages que son père, allié du seigneur d'Ille, leur avait causés.

Le 30 décembre 1355 Adhémar laissa par testament, ses terres et tous ses droits et revenus à son beau-fils Arnaud de Saga, ou, à son défaut, à son héritière directe Béatrix de Saga. Elle épousa Bérenger, seigneur d'Oms et de Taillet, et lui apporta en dot la baronnie de Mosset que celui-ci vendit, le 28 avril 1374, à André de Fenollet, pour 9.000 livres de Barcelone.

(18) Adhémar de Mosset avait fait un testament en 1333. En voici des extraits : « *et aligimus sepulturam corpori nostro intrus Ecclesiam monasterie Beate Maria de Jano prope altare... legamus Beati Maria de Corbiacho L sol Barch... item legamus Capelle Castri Sci Martini L libr...* ».

(19) Quand Jaume de Majorque dépossédé par Pierre d'Aragon se réfugia à Puigcerda, il essaya quelques jours plus tard de surprendre Villefranche avec quelques partisans ; mais Guillaume Despuig, viguier du Conflent, et Adhémar de Mosset s'étant jetés dans la place avec quelques hommes d'armes, la défendirent avec vigueur (1343-1344).

La même année, André de Fenollet, comte d'Ille et de Canet, lègue par testament, ce fief à Huguet de Santa Pau, deuxième fils de Hugues de Santa Pau et de Béatrix de Ribelles et le 4 juillet 1374, Huguet entre en possession de la baronnie de Mosset, de la Bastida et de la Tour de Mascardà. Il mourut en Sicile, l'an 1391, laissant ses biens à son frère Galcérand de Santa Pau qui avait déjà acheté le domaine et le titre de baron de Castellfollit en Espagne.

Le 1er juillet 1398, Don Martin, roi d'Aragon reconnaît le fief de Mosset à Eléonor de Santa Pau pour le prix de 3.000 florins d'or d'Aragon. (Archives de Mosset - Registre consulaire 1754).

Le premier recensement connu de cette ville date de 1359 (20) ; en l'année 1385, à l'occasion d'une guerre faite par le roi d'Aragon au comte d'Empories, le Conflent fut imposé d'un florin d'or par feu, Mosset avait 45 feux, Molitg 11, Campoma 8, Crossels 4, Catllar 16 : il est probable qu'il y avait en plus une population passagère qui ne fut pas imposée. (Prades ne comptait alors que 32 feux) (21).

Au début du XVème siècle, les vieux papiers nous donnent le nom de Jordi de Quéralt, seigneur de Mosset, qui percevait une dîme et des revenus à Cortsavi, Prats-de-Mollo et Conat. Il mourut sans enfants ; sa sœur Eléonore épousa Bernard de Centelles. Leur fille Damienne devint la femme de Hugues Adhémar de Santa Pau dont l'héritière Béatrix de Santa Pau se maria le 3 mai 1446 avec Bernard Garaud de Cruylles à qui elle apporta en dot la baronnie de Mosset. (22).

Leur fils Don Joan Garaud de Cruylles, héritier de Mosset et de Castellfollit, dut être grand amateur de chasse au vol ; un acte du 26 juin 1549 indique qu'il exigea de Bernardus Ros, alias Fafot, de Roquefort-de-Saut, détenu dans la prison du château, pour le libérer, deux *stors* (autours) dressés pour la chasse, sous caution de six ducats d'or (23). Il se fit construire, la même année (1549), par *Laurens*

(20) Le recensement du diocèse d'Elne de 1359 donne les chiffres suivants : Prades de l'abbaye de la Grasse : 32 feux ; Catllar : 16 feux ; Mosset (vicomté d'Ille) : 45 feux.. « *Nombrement dels focs de Catalunya segons les corts de Cervera lesquals se celebraren en layn M.CCC.L IX (per lo Sr Rey en Pere Terç)* ».

(21) Par acte du 30 août 1406 reçu par Bosqueros notaire, Bérenger d'Oms, seigneur du lieu d'Oms, assigne 15 livres Bar censuales et perpétuelles sur les revenus qu'il recevait au lieu et terroir de Rellou, en paiement de 15 livres que ces biens étaient obligés de payer au bénéfice fondé par Adhémar de Mosset à une chapelle qu'il avait fait bâtir au dit lieu de Mosset (F^o 54). Quelle est cette chapelle ? Peut-être celle du château.

(22) Le Gouverneur du Roussillon était en 1390 Don Gilabert de Cruilles.

NOTE. — Albert Bernard combattit les Anglais en 1427-1428 et acquit les seigneuries de Mosset et de Garrius.

1413 : « *Lo senyor don Jordi de Quéralt donzell y bereter de dona Eléonor sa maïa y muller del noble Huguet de St Pau ven a don Frances de Villanova (vend) les censaux de Cortsavi ; Prats de Mollo, Conat et Montbolo... any 1413. Bernart Masdemon notari* ». (C.R. Alart, vol. XVII, p. 120).

(23) « *In castro de Mosseto Bernardus Ros alias Ffafot loci de Rupeforti, duc Aleitens ob elargicionem carseris Castris de Mosseto in quo vinitus detenebatur excausis contentes in inquisitionibus contra cum receptis gratis et ex arta sciencia promisit et convenit dare portare et volvere nibili Domino Johanni Geraldo de Crudellis Domino de Mosseto presenti unum par de stors bonos et receptibiles in castro de Mosseto hinc ad justum J. Johannis mensis Junii proxime venientis et casa que non potuiset habere nech solvere dicto Domino de Crudellis hinc ad dictum festum S. Johannis Junim proxime sex ducatus auri in auro sine dit accione sub pena tercii proquibus terrendis et servendis obligavit omnia besum presencia et futura... ».*

Gallart peyrer de Prades, un superbe mausolée dans le sanctuaire de Corbiac. Voici les principaux points de l'acte concernant l'édification de cet ouvrage d'art :

« *Una capella ab son tumul co sepultura dintra dita capella dintra la Iglesia de la Verge Maria de Corbiach, en la paret eo loch hon esta la trona de dita Iglesia, la qual farà de pedra picada... un tumul eo sepulcre de sobre dit altar, un angel de cada cap y un altre al mig : que sobreysquen de cada cap del mesalt tel tumul, de la boca dal cort en amont, conformes a la grandaria y grossaria que convindra, que sostinguen dit tumul ab las mans ; y mes, farà dos homens salvatges que sostinguen dit tumul ab las spalles : tot de bona pedra picada. E mes y farà de sobre dit tumul un homen armat, en blanch, de genollons, ab las mas junctes, de la granderia y grossaria de un home...* » (B. Alart, *Cartulaire Roussillonnais*).

Mon grand-père, maire de Mosset, faisant réparer, vers 1870, l'intérieur de sa métairie de Corbiac, trouva les restes de cet ancien mausolée et fit don de deux anges à un préfet venu inspecter la commune ; mon père et ses frères, lorsqu'ils étaient enfants, s'amusaient avec la tête de l'*Homen armat* qui doit être à l'heure actuelle enfouie dans les alentours du monastère.

Le fils de Jon Garaud de Cruylles, don Galcéran Michel de Cruylles, reçut de Charles-Quint le commandement de Querol (Carol), la Tour Cerdane et Puig Cerda.

Il semble s'être occupé de ses terres et de ses journaliers jusqu'à entrer dans des détails qui nous paraissent oiseux. Voyons plutôt le contrat suivant qu'il passe avec un intendant de travaux agricoles de ses terres de Mosset : « *Entre Galcérand Miquel de Cruylles y de Santa Pau, senyor de las baronies de Castellfollit y de Mosset de una part, y el senyor em Johan Costa alias Badaula dal lloch de Mosset... lo dit senyor dona es deixa y lo dit J. Costa pren en carrech de dit senyor, sis parells de bous bons y llaurants ab que dit Badaula te de llogar sis bohers per lo tems de un any del die present en avant, primer vinent pera treballar y llaurar ab dits sis parells de bous en las possessions, terres i cortals de dit senyor tot a utilitat y proffit de dit senyor... item es convingut entre dites parts que dit Johan Costa ha de fer la despesa e tenir eo condubir tot lo exercit de dits sis bohers en la casa mateixa y habitacio de dit Badaula..., id, dit senyor donara a dit Badaula la soma de moneda que aura menester en pagar las soldades per dit temps de un any a dits bohers... id, trenta carregues de setgla bona rebadora y porgada y sis carregues de bon vi y dotze carregues de vinadas bones y sufficients y dotze lliures moneda corrent per oli pagador... y un forc d'alls, més dos barrils de sardines, per dit any... etc, y més, dit senyor li donara per dits bohers quiscum diumenje y festes de vigili una lliura de carn de marrana o crestat, o bou..., id » - plus les outils, araires et la paie du dit Badaula. Alart, *Cartulaire Roussillonnais*).*

Nous avons cité presque en entier ce contrat qui nous a paru en nette contradiction avec les idées que l'on se fait communément de cette époque sur les relations entre seigneurs et paysans.